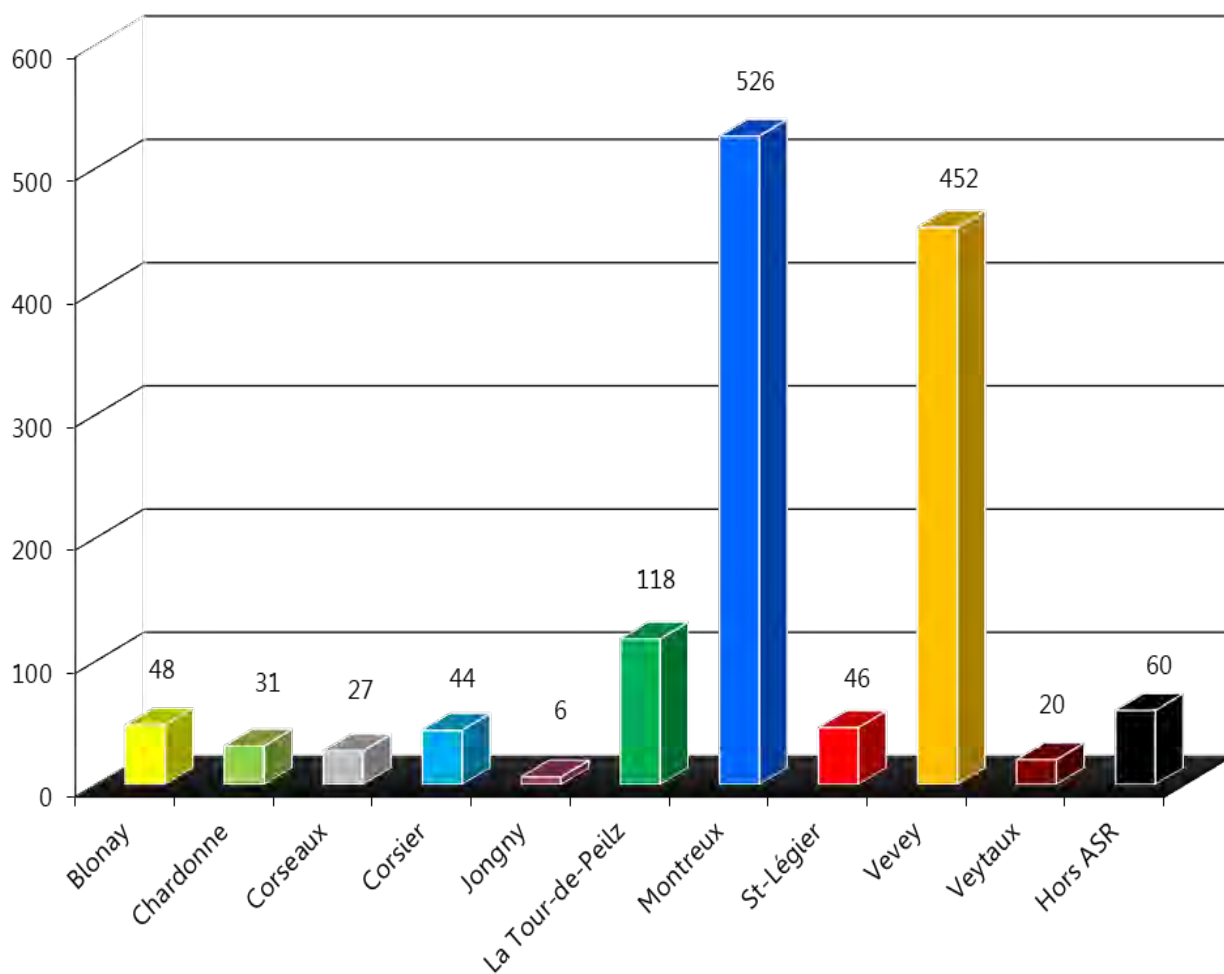
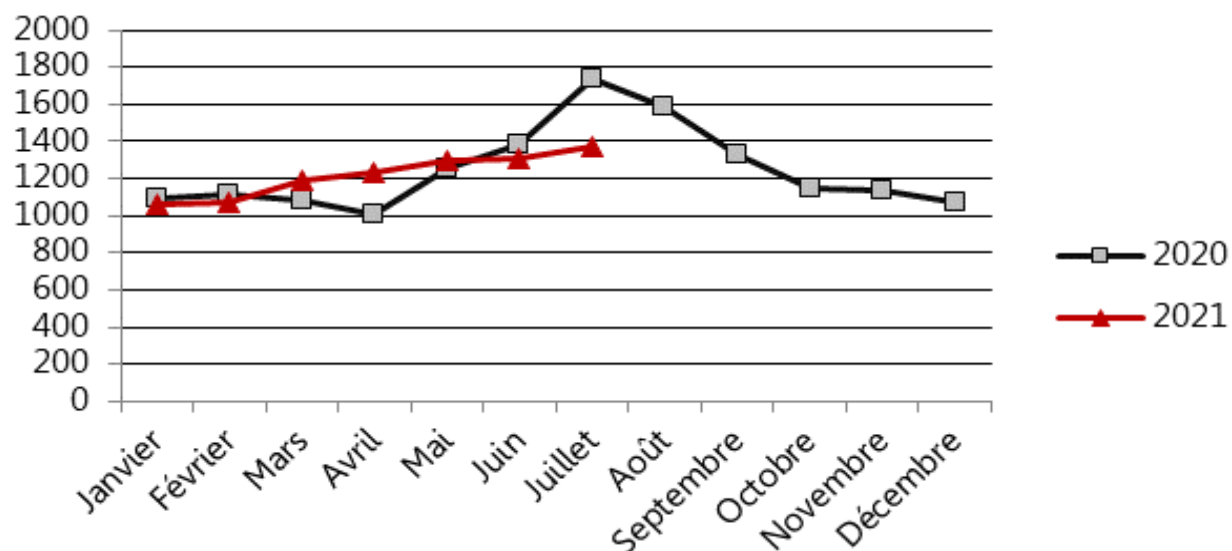


Bulletin d'information

Juillet 2021



Total des interventions 1'378

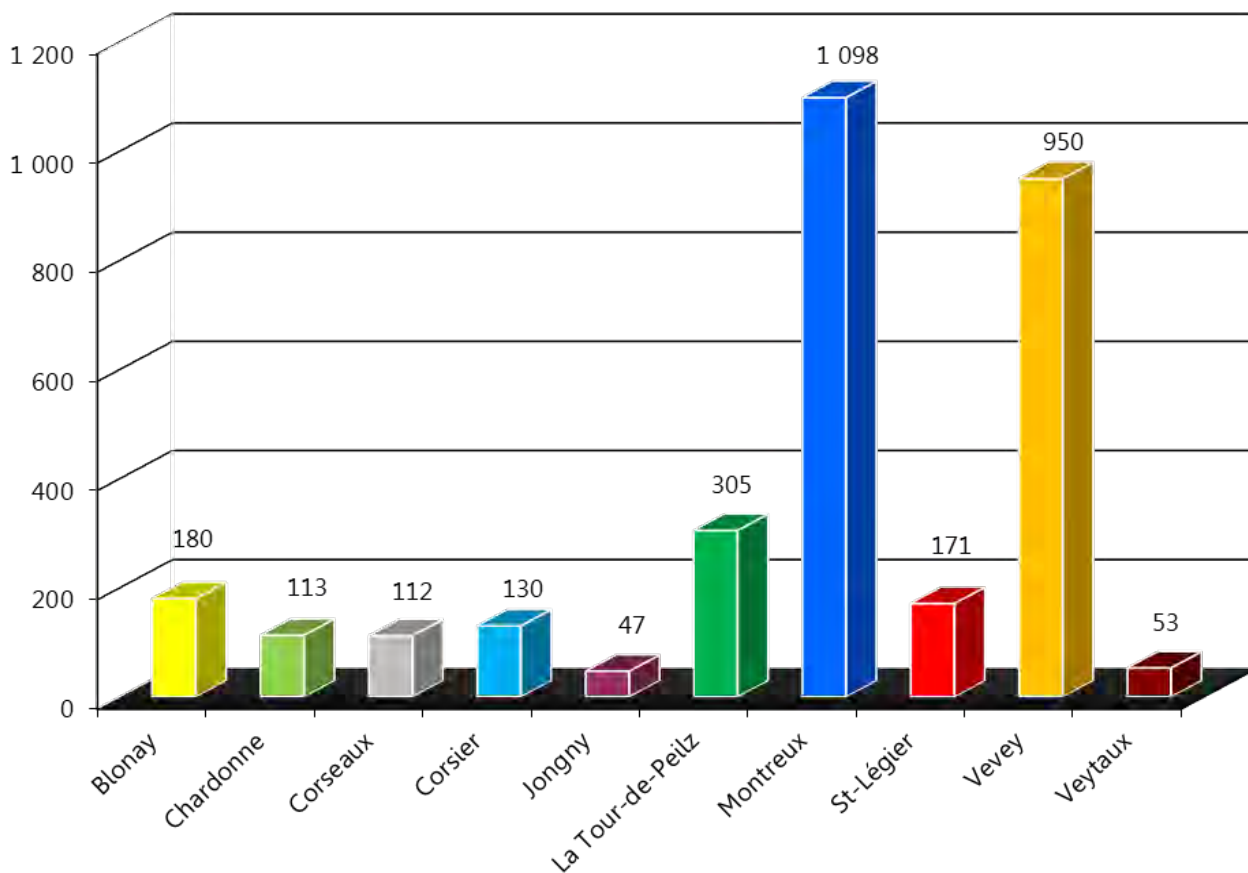
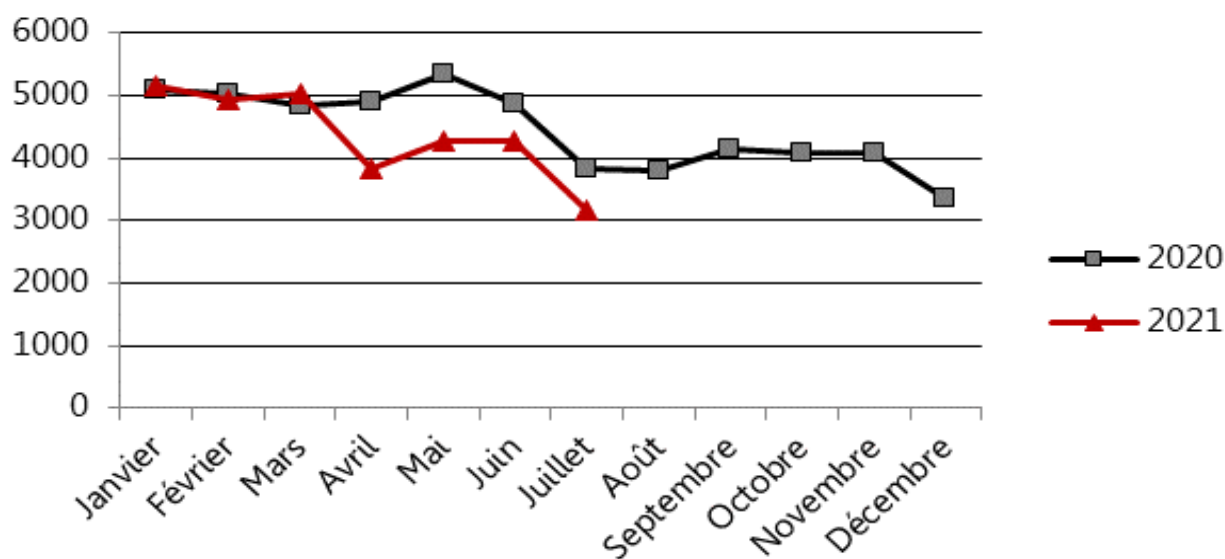


Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

La diminution du nombre d'actions en avril, mai, juin et juillet par rapport à 2020 est principalement due à de nombreuses missions ciblées, dont la durée en nombre d'heures est plus longue, ceci dans le domaine du trafic et de la consommation de produits stupéfiants ainsi que celui des nuisances sonores.

Total 3'159 actions



Prévention

Le **poste de police mobile** a été déployé à plusieurs reprises en fin de semaine lors du **Montreux Jazz Festival** :

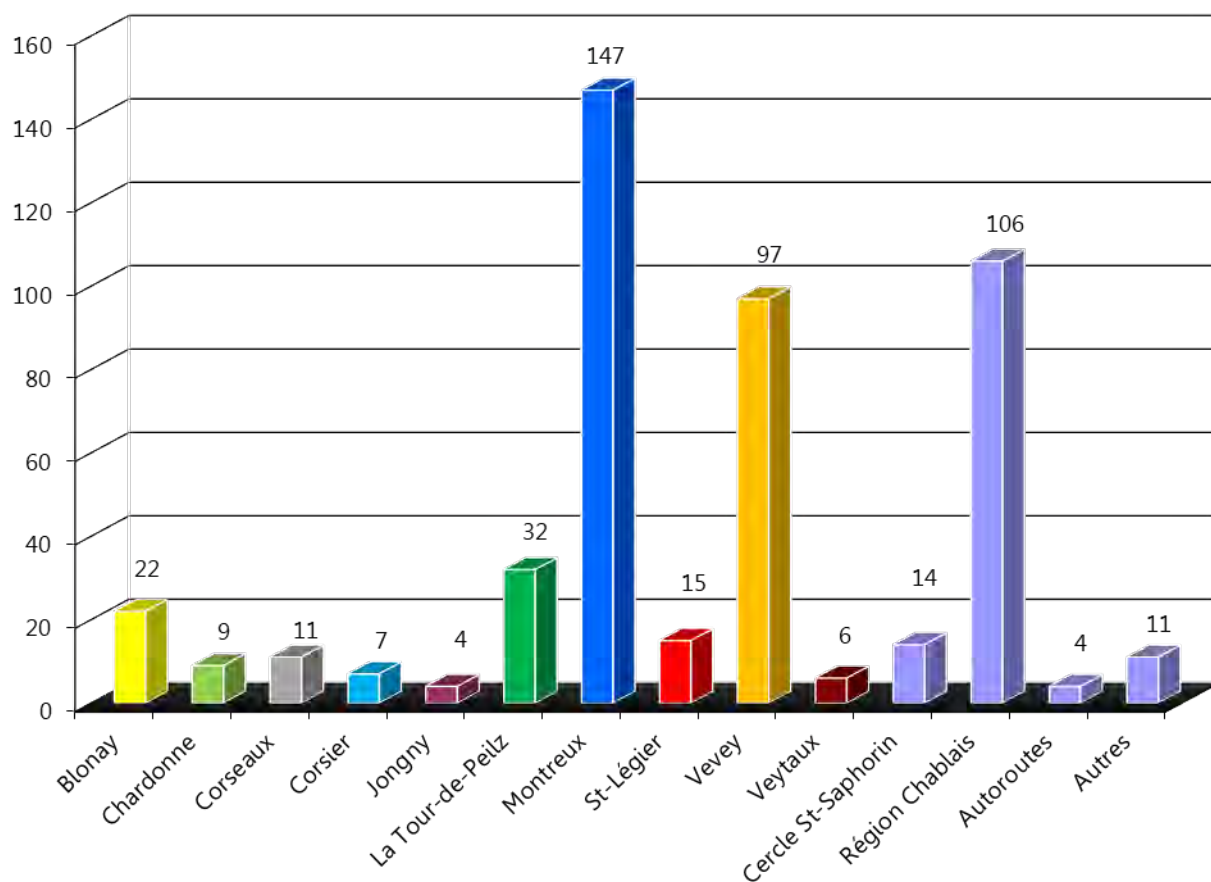
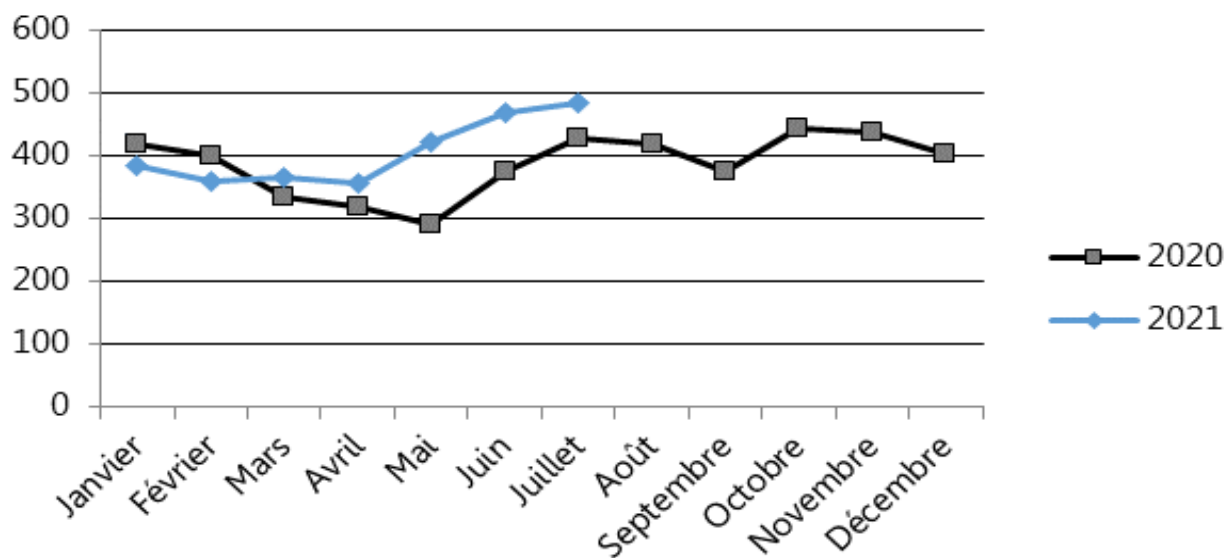


Un cours sur les **règles de circulation spécifiques pour les cyclistes** a été dispensé à plusieurs **jeunes migrants du foyer de Chamby**. Celui-ci sera renouvelé au mois d'août.

Police Riviera participe, avec le SDIS, aux activités de « **ça bouge chez toi** », concept mis en place par la Commune de Montreux (<https://www.montreux.ch/cabouge>) pour les habitants et leurs enfants. A ces occasions, une voiture de patrouille est présentée et les jeunes apprennent à relever un signalement de personnes et de voitures, puis à communiquer les informations à la police.

Une **visite des différents lieux d'accueil pour les personnes migrantes** a été effectuée par le **Chef de la division Proximité** et le **Chargé de prévention**, sous la conduite du coordinateur régional de l'EVAM. Cette rencontre a renforcé les liens entre les institutions et permettra une meilleure coordination des actions.

Total des interventions 485



Baisse de l'état général	33
Brûlures	0
Cas psychiatriques	27
Douleurs abdominales / lombaires	18
Grossesses	4
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	28
Problèmes cardiaques	47
Problèmes respiratoires	30
Traumatismes divers	89
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	51
Autres	158



© ASR, Julie

CATA-CORONA-2

Mobilisée depuis le 26 octobre 2020, la Protection civile vaudoise termine en juillet 2021 son second engagement CATA-CORONA. Réorganisée en 4 bataillons régionaux, l'ORPC Riviera – Pays – d'Enhaut était à nouveau associée à celui du district d'Aigle pour former le bataillon EST. Parmi les missions effectuées en faveur de la santé publique et des institutions cantonales, voici quelques exemples de notre soutien à la population lors de cette crise sanitaire.

Vaccination

En juillet 2021, le Bataillon Est de la Protection civile vaudoise a poursuivi son engagement au profit de la campagne de vaccination de l'État-Major Cantonal de Conduite (EMCC) pour les missions suivantes : centres de vaccination itinérants (pour l'administration de la 2^{ème} dose), vaccination de proximité, vaccination des personnes sans domicile fixe ainsi que des prestations d'appui à la vaccination à domicile. Ces missions ont été réalisées en collaboration avec le Détachement cantonal de la Protection civile vaudoise, notamment par la mise à disposition et l'utilisation des remorques et du matériel cantonal. Ces missions se sont terminées à la fin juillet.

Fin d'engagement, REDIMAT et RETEX

Après neuf mois d'engagement, le Bataillon EST a terminé son engagement au profit de l'EMCC. Les nombreuses missions ont été effectuées à la satisfaction des différents échelons de commandement et l'État-Major du Bataillon EST tient à souligner et à remercier les astreints miliciens ainsi que les professionnels des ORPC Riviera-Pays-d'Enhaut et Aigle pour leur dévouement et leur abnégation durant ces longs mois en opération.

L'heure est venue pour la troupe et l'État-Major du Bataillon Est de procéder au REDIMAT (reddition, vérification, préparation et rangement) du matériel activé lors de l'engagement CATA-CORONA-2, ainsi qu'au RETEX (débriefing et bilan) afin d'en tirer les leçons mais également d'en valoriser les acquis.

Conduite

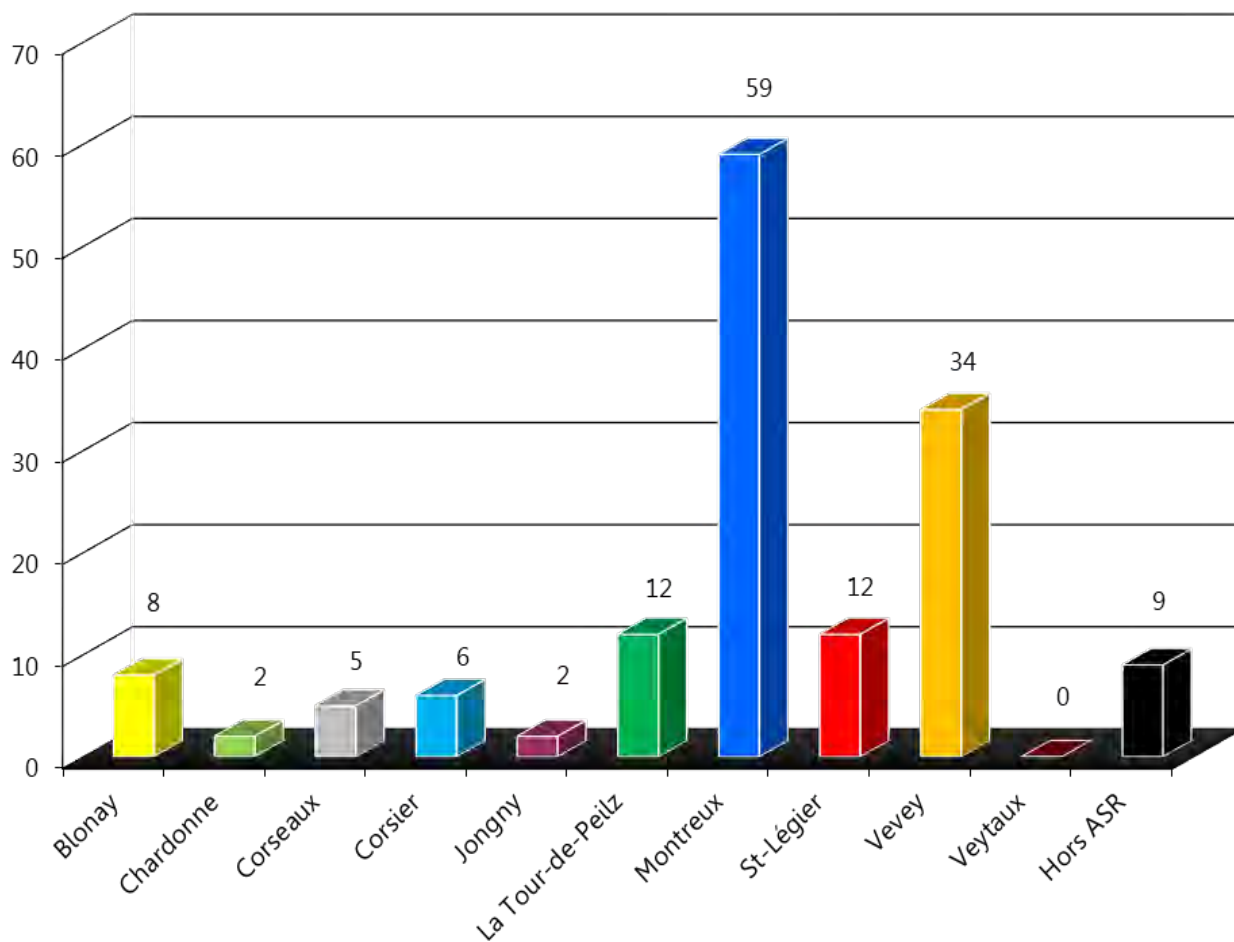
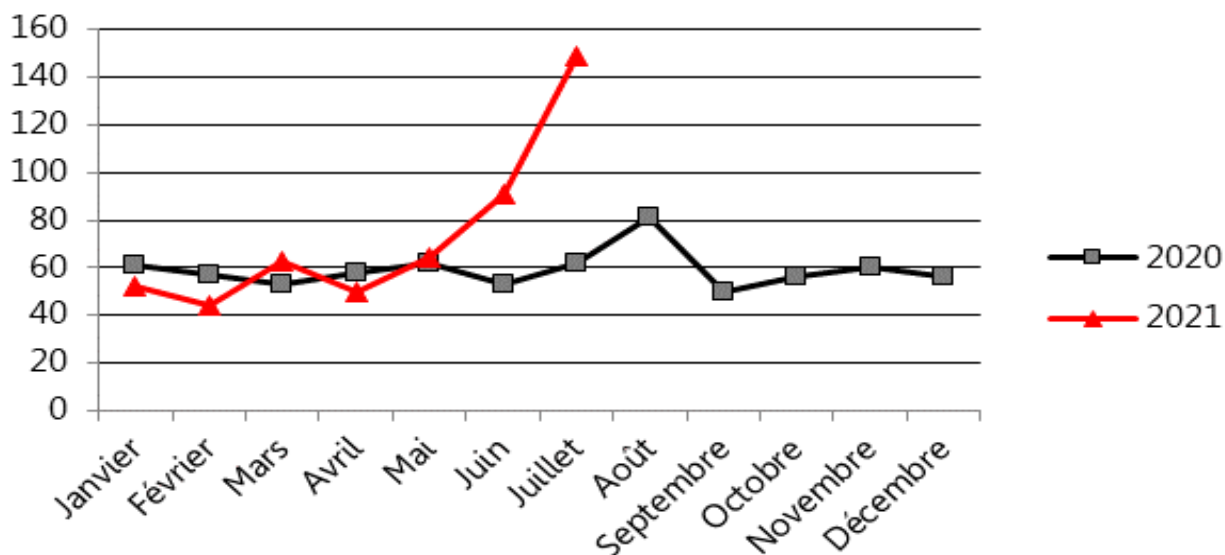
Les opérations sont conduites par l'État-Major du Bataillon EST depuis l'Office régional de Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut, à Montreux, jusqu'à la fin juillet. Depuis début août, l'ORPC Riviera-Pays-d'Enhaut reprend ses activités régulières.



© ASR, Gatien Cosendey

Total des interventions 149

L'augmentation significative du nombre d'interventions au mois de juillet est non seulement due à une activité opérationnelle soutenue, mais également aux abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations en maints endroits.



Intempéries : le SDIS Riviera en renfort aux pompiers du Nord Vaudois

Même avec plus de 50 interventions pour des inondations durant le mois de juillet, le SDIS Riviera a été relativement moins impacté que d'autres SDIS vaudois par les conséquences des fortes intempéries.

Dans ce cadre néanmoins, le Véhicule Poste de Commandement a été mobilisé durant le week-end du 17 juillet, en renfort à nos collègues des régions les plus touchées par les crues autour du lac de Neuchâtel. L'utilisation d'un drone (appartenant à l'ECA et opéré par les sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne) a parfois nécessité l'engagement de ce véhicule au plus près de l'eau en différents endroits.



Incendie d'une cuisine à Clarens

Un feu de cuisine se déclare dans un appartement de Clarens, le 10 juillet vers 13h20. Alors que les fumées envahissent l'appartement sinistré, un voisin parvient à en évacuer l'occupante.

Quinze pompiers sont alarmés, avec notamment un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres. Ils maîtrisent rapidement le sinistre, évitant son développement à l'ensemble du logement. Ils effectuent ensuite les contrôles usuels dans l'appartement touché, ainsi que dans les autres logements et sur la façade de l'immeuble.

Ce sinistre nécessite l'engagement de plusieurs patrouilles de police (Police Riviera et Police cantonale), ainsi que d'un équipage d'Ambulance Riviera.



Montreux : incendie nocturne dans un magasin

Le 24 juillet vers 2h30 du matin, un incendie se déclare dans un magasin du centre-ville de Montreux, sans faire de victimes. Il nécessite l'intervention de trois patrouilles de police et d'une douzaine de pompiers du SDIS Riviera.

Mobilisés avec un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres, ils découvrent à leur arrivée sur place que la fumée a complètement envahi le commerce sinistré. Deux équipes avec des appareils de protection respiratoire sont engagées. L'une s'occupe de créer un exutoire dans le local concerné, tandis que l'autre gère l'extinction du foyer.

Après avoir circonscrit l'incendie, les pompiers ventilent les lieux et procèdent aux contrôles usuels, pour écarter tout risque potentiel.



Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay

16.07.2021 - 2345 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise au chemin des Alpagnes pour des nuisances en provenance d'une fête clandestine réunissant une centaine de personnes. Au vu du manque de coopération de la part de l'organisateur malgré un premier avertissement, la patrouille de police fait appel à des renforts. Il est procédé à une saisie provisoire et préventive du matériel servant à la diffusion de la musique. Un terme est mis aux festivités et l'organisateur est dénoncé à l'autorité compétente.

Chardonne

11.07.2021 - 1615 : accident de la circulation avec blessée

Une motocycliste circule sur la route de St-Saphorin. Arrivée à l'intersection située à la hauteur du camping de la Pichette, elle perd la maîtrise de son engin et entre en collision avec la voiture qui la précède, arrêtée à un feu rouge. Projetée au sol lors de l'impact, la motarde se blesse. Elle est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui la conduit à l'hôpital. Sa moto est évacuée par un service de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Corseaux

05.07.2021 - 1755 : accident de la circulation avec blessé - conduite sous retrait de permis

Un automobiliste, faisant l'objet d'un retrait de permis et ne portant pas de ceinture de sécurité, circule sur l'avenue Félix-Cornu. Victime d'un malaise, il perd la maîtrise de sa voiture de livraison qui heurte un muret en bordure de route avant de s'immobiliser. Blessé lors de la collision, le conducteur est pris en charge par un équipage d'ambulanciers et conduit à l'hôpital. Un rapport d'accident est établi par Police.

10.07.2021 - 2300 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse

Un automobiliste en état d'ivresse circule sur la route de Châtel-St-Denis. Alors qu'il effectue une manœuvre pour éviter une voiture se trouvant sur sa voie de circulation, il entre en collision avec un îlot central. Le conducteur et sa passagère sont indemnes et leur voiture est prise en charge par un dépanneur. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

25.07.2021 - 1615 : pollution sonore - véhicule non-conforme

Un motocycliste est dénoncé à l'autorité compétente pour avoir circulé sur la route de Lavaux, au guidon d'un engin ayant subi des modifications techniques non-conformes, provoquant ainsi une forte pollution sonore.

La Tour-de-Peilz

16.07.2021 - 1455 : accident de la circulation avec ivresse et blessé

Un cycliste en état d'ivresse circule sur la rue de l'Oyonne, lorsqu'il perd la maîtrise de son cycle et chute. Blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital de Rennaz. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

17.07.2021 - 1855 : accident de la circulation avec blessée

Un accident se produit sur la bande cyclable au Quai Roussy entre une enfant sur sa trottinette et un cycliste venant en sens inverse. Blessée, la petite fille est prise en charge par un équipage

d'ambulanciers qui la conduit à l'hôpital de Rennaz pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

18.07.2021 – 0235 : troubles de la tranquillité

Les policiers interviennent au Parc Roussy et dénoncent à l'autorité compétente six jeunes qui provoquent des nuisances sonores en écoutant de la musique au moyen d'une enceinte acoustique.

19.07.2021 – 2330 : dommages à la propriété

Une présence policière est requise à la gare de Burier suite au signalement de jets de pierres sur un distributeur automatique. Deux mineurs sont interpellés à proximité et conduits au poste de police pour la suite de la procédure. L'un des deux possédant un couteau prohibé, il est dénoncé aux autorités compétentes. Ils sont ensuite remis à leurs parents.

Pollution sonore – conduite dangereuse – véhicule non-conforme

En cours de patrouille sur la route de Saint-Maurice le 9 juillet à 17h40, les policiers interceptent un motocycliste qui remonte une file de voitures arrêtées, tout en accélérant fortement en équilibre sur la roue arrière. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Un contrôle est organisé conjointement avec la Gendarmerie et le Service des automobiles. Il vise à lutter contre les comportements routiers inadaptés et les modifications techniques non conformes apportées aux véhicules. Quelque septante véhicules sont interceptés et contrôlés à la hauteur de la Maladaire, le dimanche 18 juillet entre 14h et 18h. Diverses infractions sont constatées, dont trois qui aboutissent à l'immobilisation de véhicules suite à une non-conformité du pot d'échappement et à un irrespect des prescriptions techniques et huit amendes d'ordre sont délivrées.

Montreux

01.07.2021 – 2125 : conduite sans casque – élève conducteur en infraction

Un jeune motocycliste au bénéfice d'un permis d'élève conducteur est intercepté à la rue du Théâtre, alors qu'il circule au guidon de sa moto avec un passager dépourvu de permis de conduire et sans casque. Tous deux sont dénoncés aux autorités compétentes.

04.07.2021 – 0200 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une automobiliste, en état d'ébriété et sous l'influence de produits stupéfiants, circule sur l'avenue Claude Nobs en direction de Villeneuve, lorsqu'elle entre en collision avec la voiture qui la précède, arrêtée devant un passage pour piétons. Un rapport d'accident est dressé et la conductrice fautive est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure.

Clarens, 10.07.2021 - 1325 : une cuisine prend feu

Un feu de cuisine se déclare dans un appartement de l'avenue Alexandre-Vinet. Alors que les fumées envahissent l'appartement, un voisin parvient à évacuer l'occupante du logement sinistré. Quinze pompiers sont alarmés avec notamment un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres. Ils maîtrisent rapidement le sinistre, évitant son développement à l'ensemble du logement. Ils effectuent ensuite les contrôles usuels dans l'appartement touché, ainsi que dans les autres logements et sur la façade de l'immeuble. Ce sinistre nécessite l'engagement de plusieurs patrouilles de police (Police Riviera et Police cantonale), ainsi que d'un équipage d'Ambulance Riviera.

Clarens, 14.07.2021 – 2155 : accident de la circulation avec fuite

Alors qu'il circule sur la rue des Vergers, un automobiliste perd la maîtrise de sa voiture qui percute trois bornes en béton, avant de prendre la fuite. Grâce à un signallement, il est intercepté dans le canton de Fribourg et dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

18.07.2021 – 0500 : bagarre

Une patrouille de police présente devant un établissement de nuit intervient auprès de deux hommes qui se bagarrent. L'un d'eux, qui tente de prendre la fuite, est maîtrisé et conduit au poste de police. Tous deux sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 19.07.2021 – 0140 : possession et conduite sous l'emprise de produits stupéfiants

Une patrouille de police motorisée poursuit un automobiliste qui fait demi-tour en les apercevant à la rue du Lac. Ce dernier stationne sa voiture à la rue Gambetta, avant de prendre la fuite à pied et d'être interpellé à proximité. Des contrôles, il ressort qu'il est en possession et sous l'effet de produits stupéfiants. Acheminé au poste de police pour la suite de la procédure, il est dénoncé à l'autorité compétente.

20.07.2021 – 0635 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants – trottinette non-conforme

Deux personnes sont interpellées alors qu'elles circulent sur une trottinette électrique non-homologuée sur le chemin de Vernex-Dessus. Le conducteur avoue être sous l'emprise de drogues et deux sachets de marijuana sont découverts sur sa passagère. Tous deux sont dénoncés aux autorités compétentes.

20.07.2021 – 1445 : mendicité

Un homme troublant l'ordre public et s'adonnant à la mendicité est interpellé après avoir reçu plusieurs avertissements devant un commerce de la Grand-Rue. Au vu de son attitude oppositionnelle et de nature à perturber les passants, il est conduit au poste de police. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 22.07.2021 – 2310 : vol et conduite sans permis

Un jeune homme circule au guidon d'un scooter au chemin de Baugy, sans être titulaire d'un permis de conduire et avec un engin équipé d'une plaque volée. L'intéressé est dénoncé aux autorités compétentes.

Les Avants, 23.07.2021 – 1735 : feu dans un champ et pollution

Huit pompiers sont mobilisés aux Avants auprès d'un agriculteur qui est parvenu à maîtriser un début d'incendie sur l'un de ses véhicules. Ils sécurisent les lieux, procèdent aux contrôles d'usage, refroidissent le véhicule agricole et un champ en partie touché par les flammes. Une seconde équipe est engagée pour lutter contre la pollution routière consécutive à l'incendie. Une patrouille mixte (Police Riviera / Gendarmerie) est présente sur les lieux et dresse un constat.

24.07.2021 – 0230 : incendie nocturne dans un magasin

Un incendie se déclare en pleine nuit dans un magasin du centre-ville, sans faire de victimes. Il nécessite l'intervention de quatre patrouilles, dont une mixte (Police Riviera / Gendarmerie) et d'une douzaine de pompiers du SDIS Riviera. Mobilisés avec un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres, ils découvrent à leur arrivée sur place que la fumée a complètement envahi le commerce sinistré. Deux équipes avec des appareils de protection

respiratoire sont engagées. L'une s'occupe de créer un exutoire dans le local concerné, tandis que l'autre gère l'extinction du foyer. Après avoir circonscrit l'incendie, les pompiers ventilent les lieux et procèdent aux contrôles usuels, pour écarter tout risque potentiel. Un constat est dressé par la patrouille mixte.

Les Avants, 27.07.2021 - 1825 : incendie au Col de Soladier

Six pompiers sont engagés pour un arbre qui a pris feu aux Avants, dans un pâturage du Col de Soladier. Ils se rendent sur place avec plusieurs véhicules, dont un tonne-pompe 6'000 litres, et maîtrisent rapidement le sinistre.

30.07.2021 - 1505 : début d'incendie dans une cuisine

Une dizaine de pompiers sont mobilisés pour un feu de cuisine. En partie maîtrisé par deux voisins grâce à un extincteur, le sinistre nécessite tout de même l'intervention d'un tonne-pompe 2'000 litres et d'un camion-échelle. Police Riviera et la Police cantonale participent aux opérations.

Chailly, 30.07.2021 – 2330 : accident de la circulation avec dégâts matériels et blessé

Un jeune automobiliste circule sur la route de Brent, accompagné de deux passagers, lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture pour une raison que l'enquête déterminera. L'automobile heurte une barrière et se retourne sur le toit avant de s'immobiliser. Les trois occupants sortent immédiatement du véhicule, indemnes. Le conducteur ne portait pas de ceinture de sécurité, tout comme les deux autres occupants. Un équipage d'ambulanciers est requis pour ausculter l'un des passagers, mineur, qui souffre de maux de tête. La voiture est évacuée par un dépanneur. Police Riviera dresse un rapport d'accident.

Eboulements

Le mardi 13 juillet et le vendredi 16 juillet, diverses interventions de nos services de secours et d'urgence sont à relever. Elles font suite aux intempéries qui ont occasionné des chutes d'arbres et des coulées de boue provoquant la coupure de plusieurs routes aux Avants, à Territet et à Chernex. Des habitations ont dû être momentanément évacuées et des déviations mises en place pendant les travaux de sécurisation. Police Riviera est intervenue, conjointement avec le géologue cantonal, le service de voirie communal, le personnel de la compagnie de chemin de fer Montreux Oberland Bernois, la Romande Energie ainsi qu'une entreprise de génie civil.

Scandale et troubles de la tranquillité publique

Le vendredi 9 juillet à 22h50, notre présence est requise à plusieurs reprises sur le Quai de la Rouvenaz auprès d'un homme ivre semant le trouble. L'intéressé doit être maîtrisé et conduit au poste de police, puis placé en cellule pour s'y calmer et éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le dimanche 11 juillet à 02h40, en cours de patrouille pédestre sur l'avenue Claude Nobs, les policiers interviennent suite à une altercation devant un club. Un homme aviné, particulièrement virulent après s'être vu refuser l'entrée dans l'établissement de nuit, doit être maîtrisé, puis conduit au poste de police et placé en cellule pour s'y calmer et éviter toute récidive. Il ne cesse d'injurier les policiers tout au long de l'intervention. L'intéressé est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le 12 juillet à 23h40, le service de sécurité du Montreux Jazz Festival requiert une présence policière pour trois hommes ivres semant le trouble à la sortie d'un concert. L'un d'eux, particulièrement bruyant, se met à uriner sur la voie publique. Il est interpellé et conduit au poste de police, puis placé en cellule pour s'y calmer. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le 14 juillet vers 23h, la présence de Police Riviera est requise à Clarens au chemin de Saint-Georges dans une maison, louée sur une plateforme spécialisée en ligne, où se tient une fête regroupant une vingtaine de personnes. La soirée, passablement bruyante (musique et éclats de voix), est interrompue. L'organisateur est dénoncé à l'autorité compétente.

Pollution sonore– conduite dangereuse – véhicule non-conforme

Quatre automobilistes à la conduite sportive sont interceptés le samedi 3 et le dimanche 4 juillet à la Grand-Rue et à l'avenue Claude Nobs. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Trois automobilistes à la conduite sportive sont interceptés durant la semaine du 5 au 11 juillet à la Grand-Rue et sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Durant le week-end du 17 et 18 juillet, cinq automobilistes à la conduite sportive sont interceptés aux avenues Claude Nobs et du Casino, ainsi qu'à la Grand-Rue. Un motard est interpellé à la rue du Lac à Clarens. Ce dernier ne fait pas usage du « L » et son engin est équipé d'un pot d'échappement non-conforme. Tous sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Durant la semaine du 19 au 25 juillet, six automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à la rue Igor-Stravinsky, aux avenues Claude Nobs, du Casino et à la Grand-Rue. A la rue du Théâtre, deux motards sont interpellés sur des engins équipés de pots d'échappement non conformes. Tous sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En date du 26 juillet à 21h10, un automobiliste effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur la Grand-Rue est intercepté par une patrouille occupée à un contrôle routier. Il est sensibilisé à la problématique et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

St-Légier

02.07.2021 – 0820 : accident de la circulation avec blessé

Une collision se produit au carrefour entre les routes d'Hauteville et des Deux-Villages impliquant un automobiliste et un motard. Ce dernier, blessé, est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital. Un rapport d'accident est dressé par Police.

11.07.2021 – 0120 : course poursuite et conduite sous l'influence de stupéfiants

Sous l'influence de stupéfiants, un automobiliste tente de se soustraire à un contrôle de circulation sur la route de Chailly, en prenant la fuite. Lors de sa manœuvre, il dépasse une voiture en franchissant la ligne de sécurité. Il emprunte ensuite l'autoroute en conduisant dangereusement, avant de la quitter à Vevey, manquant de justesse de percuter une autre voiture. Puis, il prend le carrefour de la route d'Hauteville à contre-sens et poursuit en direction de Vevey, toujours à contre-sens. Il emprunte le giratoire du Genévrier, puis la route de St-Légier avant d'être interpellé par des patrouilles de Police et de Gendarmerie au chemin de

Duchesne. Lors des contrôles, il s'avère ne pas être en possession d'un permis de conduire. Sa compagne et lui sont conduits au poste de Gendarmerie de Rennaz pour la suite de la procédure. Dénonciations aux autorités compétentes.

20.07.2021 – 1030 : accident de la circulation avec blessée

Une cyclomotoriste circule sur la route du Tirage lorsqu'elle chute en effectuant une manœuvre de freinage. Blessée, elle est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui la conduit à l'hôpital pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

23.07.2021 – 0540 : vol - stupéfiants

Deux hommes sont mis en fuite alors qu'ils fouillent une voiture stationnée au chemin de la Grangette. Grâce au signalement qui nous est fourni par une tierce personne, deux individus suspects correspondant aux informations sont retrouvés après la mise en place d'un dispositif de recherches composé de plusieurs patrouilles de police et de la brigade canine de la Police cantonale. Les intéressés sont conduits au poste de police pour la suite de la procédure. Plusieurs objets de provenance douteuse sont trouvés sur eux, ainsi que de la résine de cannabis. Ils sont pris en charge par la Police cantonale vaudoise pour la suite des opérations d'enquête.

Vevey

01.07.2021 - 2016 : pollution dans une station-service

Une centaine de litres de carburant s'écoulent au sol dans une station-service. Neuf pompiers se rendent sur les lieux avec un camion de défense contre les hydrocarbures (DCH) et un tonne-pompe 2'000 litres. Cette pollution nécessite un traitement en surface et dans les canalisations. Les pompiers terminent leurs missions aux environs de 23h et l'intervention s'effectue en collaboration avec Police Riviera, le piquet de la Direction générale de l'environnement et une entreprise privée.

06.07.2021 - 2345 : utilisation d'engins pyrotechniques

Lors des festivités en lien avec l'Eurofoot, deux hommes sont interpellés au centre-ville, après avoir fait usage d'engins pyrotechniques de manière inappropriée et dangereuse. Dénonciations à l'autorité compétente.

12.07.2021 – 0020 et 0045 : comportements dangereux – engins pyrotechniques

Dans le cadre des festivités liées à l'Eurofoot organisées au centre-ville, un homme profite de la présence d'un engin pyrotechnique au sol pour l'asperger d'alcool. Son geste provoque un retour de flammes d'un diamètre de trois mètres, parmi la foule présente, sans faire de blessé. L'intéressé est appréhendé. Au vu de son comportement oppositionnel, il est maîtrisé et conduit au poste de police, puis placé en cellule pour s'y calmer. Un autre homme est appréhendé après avoir envoyé des engins pyrotechniques en direction de la foule. Tous deux sont dénoncés à l'autorité compétente.

20.07.2021 - 1305 : accident de la circulation avec fuite, élève-conducteur non-accompagné

Un élève-conducteur non-accompagné circule sur la rue de Lausanne lorsqu'il entre en collision avec un véhicule stationné, en effectuant une manœuvre de marche arrière. Ensuite, il prend la fuite. Plus tard dans l'après-midi, il se présente avec l'un de ses collègues au poste de police de Vevey pour annoncer les faits. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

30.07.2021 – 1625 : mendicité

Une présence policière est requise devant un commerce auprès d'un mendiant qui importune les passants. Sur place, les policiers procèdent aux contrôles et il s'avère que l'intéressé a déjà fait l'objet de plusieurs interventions pour des faits similaires. Dénoncé à l'autorité compétente, il est sommé de quitter les lieux.

Troubles de la tranquillité publique

Le vendredi 2 juillet à 13h20, en cours de patrouille pédestre sur l'avenue Général-Guisan, les policiers interviennent auprès d'un groupe de trois personnes qui crient et écoutent de la musique à un volume excessif au moyen d'un appareil diffuseur de son, dérangeant les autres usagers du domaine public. Le détenteur du dispositif, ivre et déjà sensibilisé précédemment à cette problématique, devient menaçant et insultant. Il est prié de cesser ses agissements, puis est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le dimanche 11 juillet à 15h40, une présence policière est requise au Jardin Doret auprès d'un homme en état d'ébriété qui sème le trouble, en se dénudant pour uriner sur la voie publique. Au vu de son attitude peu coopérative, il est maîtrisé puis acheminé au poste de police et placé en cellule pour s'y calmer et éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le même soir, dès 21h, dans le cadre des festivités liées à l'Eurofoot, les policiers marquent une présence préventive dans les secteurs sensibles du centre-ville. Après le match, ils procèdent à la fermeture des axes Gilamont/Gare/Général-Guisan/rue de Lausanne et mettent en place une déviation de la circulation. Plusieurs avertissements sont donnés aux automobilistes, tout en canalisant les comportements dangereux.

Durant les nuits des lundi 12 et mardi 13 juillet, une présence policière est requise aux Galeries du Rivage auprès de jeunes filles qui créent des nuisances sonores et importunent le voisinage. Ayant déjà fait l'objet d'un avertissement et d'une dénonciation plus tôt dans la soirée, toutes deux sont priées de cesser leurs agissements et de quitter les lieux. L'enceinte est provisoirement saisie pour éviter toute récidive. Elles sont dénoncées pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le samedi 24 juillet à 18h05, une présence policière est requise devant l'entrée principale de la gare CFF auprès d'un homme qui a uriné sur la terrasse d'un établissement public. Au vu de son attitude oppositionnelle et agressive, il est conduit au poste de police où il est placé en cellule pour éviter toute récidive de scandale sur la voie publique. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le mercredi 28 juillet à 01h15, Police Riviera est requise pour une bagarre qui se déroule devant un établissement public de la Place de la Gare. A l'arrivée de la patrouille, les protagonistes se sont déjà dispersés. Sur place, un homme urinant sur la voie publique, ainsi qu'une femme qui hurle en rue, sont dénoncés pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore – conduite dangereuse – véhicule non-conforme

En date du dimanche 11 juillet, Police Riviera dénonce à l'autorité compétente quatre automobilistes, dont deux à la conduite sportive qui créent des nuisances sonores inutiles à la rue de la Madeleine et sur la Grande-Place, un qui conduit avec son pied posé sur le rétroviseur latéral gauche et le dernier avec un véhicule équipé de pneus lisses.

Le samedi 17 juillet à 17h25, un automobiliste effectue de nombreuses accélérations agressives et bruyantes sur les rues des Chenevières et du Lac. Il poursuit son comportement sur la Grand-Rue à Montreux, avant d'être intercepté par une patrouille de police à la rue du Théâtre, où il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le 30 juillet à 19h10, un automobiliste à la conduite inappropriée est intercepté sur l'avenue Paul-Cérésolle et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Veytaux

02.07.2021 – 2345 : accident de la circulation avec blessée

Un automobiliste circule de la rue Bonivard en direction de l'avenue de Chillon. Distract lors de la consultation de son téléphone portable, il entre en collision avec une voiture qui bénéficie de la priorité. Blessée, la conductrice de la seconde voiture est prise en charge par un équipage d'ambulanciers et conduite à l'hôpital. Un rapport d'accident est établi par Police.

05.07.2021 – 2115 : pollution sonore et véhicule non-conforme

Les policiers interceptent un automobiliste qui accélère à plusieurs reprises inutilement en faisant rugir sa voiture. Lors des contrôles, il s'avère que cette dernière est par ailleurs équipée de pneus lisses. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

Autres

Autoroute A12, 09.07.2021 - 1735 : une voiture en feu entre Vevey et Châtel-Saint-Denis

Une voiture tractant une remorque prend feu sur le tronçon Vevey-Châtel-Saint-Denis. Une dizaine de pompiers sont mobilisés avec un tonne-pompe 2'000 litres et un camion de secours routier. Après avoir fermé deux voies de circulation et sécurisé la voiture en flammes pour éviter tout mouvement soudain, les pompiers circonscrivent rapidement le sinistre et évitent qu'il ne se développe à la remorque. L'incendie ne fait pas de blessé. Les opérations se déroulent en collaboration avec la Police cantonale, le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) et une dépanneuse privée.

Douze interventions en raison des fortes pluies

Les fortes pluies tombées dans la journée du 8 juillet provoquent dix interventions le soir-même pour les pompiers du SDIS Riviera, principalement à Blonay, St-Légier, Jongny et Chardonne. Au total, une quinzaine de pompiers sont engagés pour des inondations de logements, de caves, de garages, d'ateliers et de cantines. Des équipes sont encore mobilisées le lendemain matin pour une inondation dans une cave à St-Légier et un éboulement à Montreux.

Autoroute A9, 12.07.2021 – 1949 : accident et pollution dans le tunnel de Glion

Alors qu'une ambulance prend en charge la victime d'un accident dans le tunnel de Glion, une douzaine de pompiers sont mobilisés pour une prévention-feu et pour la lutte contre la pollution consécutive à l'accident. Ils sont engagés avec plusieurs véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion de défense contre les hydrocarbures (DCH). L'intervention se déroule en collaboration avec la Police cantonale, le Service intercantonal d'entretien du réseau routier (SIERA), une dépanneuse et une entreprise privée.

Autoroute A9, 14.07.2021 -1845 : pollution avant l'entrée du tunnel de la Criblette suite à un accident

Après un accident à l'entrée du tunnel de la Criblette, sur l'autoroute entre Chexbres et Lutry, l'engagement des pompiers est nécessaire pour traiter la pollution consécutive. Une équipe de 12 sapeurs se rend sur place, avec un tonne-pompe 2'000 litres et un camion de défense contre les hydrocarbures (DCH). Les pompiers collaborent pour cette intervention avec la Police cantonale, le Service d'entretien des autoroutes (SIERA) et une dépanneuse.

Dans la région, intempéries : 24 interventions des pompiers pour des inondations et des débordements

Les fortes pluies ont mobilisé les pompiers du SDIS Riviera à 24 reprises, dans les communes de Blonay, Corsier, Chardonne, Corseaux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Vevey et Montreux. Ces sinistres ont principalement touché des caves et des sous-sols, mais aussi plusieurs appartements et des cages d'ascenseurs, ainsi que des locaux divers (techniques, électriques, archives, etc.). Parmi ces interventions, des débordements de rivières ont aussi nécessité l'intervention du SDIS Riviera. Une équipe a également été engagée dans la région du Nord vaudois, avec le Véhicule Poste de Commandement (VPC).

Protection civile

Parmi les missions assumées par la Protection civile vaudoise, le bataillon EST participe à la mission de vaccinations itinérantes et vaccinations de proximité dans l'Est vaudois. Le bataillon apporte également son soutien aux soins à domicile pour la vaccination.